

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 5 octobre 2020, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #2 - André Drouin

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #6 - Renaud Gosselin

Est/sont absents:

Siège #5 - Martin Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.
Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

20-374

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2020

3.2 - Séance extraordinaire du 23 septembre 2020

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires de septembre 2020

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LECTURE DU COURRIER

6.1 - Appui à la municipalité de La Guadeloupe: surface dek hockey

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Adoption du règlement # 20-410 « Règlement modifiant le règlement de zonage no 207 afin de bonifier la réglementation »

7.2 - Mandat plans et devis réfection de conduites avenue Ste-Marie & rue du Moulin

7.3 - TECQ Programmation 2019-2023

7.4 - Fermeture du compte de la Corporation du Moulin Bernier

7.5 - Ajout d'un meuble de rangement: bureau loisirs, culture et communication

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Formation d'une équipe premiers répondants

8.2 - Nomination de délégués à la sécurité publique

9 - TRANSPORT

9.1 - Engagement de crédits: voirie et autres

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Renouvellement de contrat: opérateur eaux usées

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

12.1 - Vente du 210 rue du Moulin

12.2 - Acquisition et installation d'une borne de recharge

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Éclairage patinoire & terrain de balle

13.2 - Cirage de plancher de la grande salle

13.3 - Nomination d'un élu responsable des aînés

13.4 - Dépôt d'un projet au programme Nouveaux Horizons pour les aînés

13.5 - Demande de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés

13.6 - Désignation d'un représentant pour le programme MADA

13.7 - Mandat création d'une image de marque pour le développement du Moulin et de l'Atelier

13.8 - Dépôt d'une demande de financement au Programme incitatif à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti local de la MRC

14 - VARIA

14.1 - Entente de service à la carte à la SPA Beauce-Etchemin

14.2 - Annulation de frais d'intérêts mat. no 6781 49 7890 et 6781 59 0066

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-375

3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2020

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

20-376

3.2 - Séance extraordinaire du 23 septembre 2020

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

20-377

4.1 - Dépenses et salaires de septembre 2020

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 75 682,11\$ plus 15 107,67\$ en salaires pour la période 9.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de la part de l'assistance.

6 - LECTURE DU COURRIER

20-378

6.1 - Appui à la municipalité de La Guadeloupe: surface dek hockey

CONSIDÉRANT la proximité géographique de la municipalité de Courcelles et de La Guadeloupe;

CONSIDÉRANT la popularité grandissante du dek hockey dans notre région et notre province;

CONSIDÉRANT l'ajout d'une offre de service considérable pour les citoyens de la municipalité de Courcelles;

CONSIDÉRANT le désir de la MRC de Beauce-Sartigan de développer un plus grand esprit de collaboration entre les municipalités;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : André Drouin

QUE la municipalité de Courcelles appui la municipalité de La Guadeloupe dans son dépôt de projet au fonds de développement du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, volet régional pour l'ajout d'une surface de dek hockey.

ADOPTÉE

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

20-379

7.1 - Adoption du règlement # 20-410 « Règlement modifiant le règlement de zonage no 207 afin de bonifier la réglementation»

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement DE ZONAGE NO 207

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

appuyé par: Gino Giroux

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le règlement intitulé: «RÈGLEMENT NO 20-410 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION», dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur ;

ADOPTÉE

20-380

7.2 - Mandat plans et devis réfection de conduites avenue Ste-Marie & rue du Moulin

ATTENDU QUE nous avons reçu une offre de services de WSP réf P20-00012-IM, 2065135 pour la préparation des plans et devis du projet de réfection de l'avenue Sainte-Marie et de la rue du Moulin, dans le but d'aller en appel d'offres;

ATTENDU QUE ce projet inclut la réfection des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial si applicable ainsi que la réfection de la chaussée, le tout tel qu'accepté au programme FIMEAU;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: André Drouin

QUE la municipalité de Courcelles accepte la proposition détaillée de WSP, en date du 4 octobre 2020.

QU'une dépense de 13 750\$ plus taxes soit prévue à cet effet.

ADOPTÉE

20-381

7.3 - TECQ Programmation 2019-2023

ATTENDU QU'une programmation de travaux est à déposer dans le cadre de la TECQ 2019-2023 du MAMH en lien avec notre plan d'intervention déjà approuvé;

ATTENDU QUE nous avons reçu une proposition d'assistance de WSP réf. P20-00012-IM, 2065136 pour la préparation de notre programmation;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE la municipalité de Courcelles accepte la proposition détaillée de WSP datée du 28 septembre 2020.

QU'une dépense de plus ou moins 2 000\$ plus taxes soit prévue à cet effet.

ADOPTÉE

20-382

7.4 - Fermeture du compte de la Corporation du Moulin Bernier

Proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Renaud Gosselin

QUE l'entreprise La Corporation du Moulin Bernier maintenant administrée par la Municipalité de Courcelles, demande la fermeture de son compte à la Caisse des Sommets de la Beauce, transit 20090, folio 503082-2;

QUE les fonds soient transférés à la Municipalité de Courcelles transit 20090, folio 500172-2, compte au nom de la Municipalité de Courcelles;

QUE Mme Renée Mathieu et M. Francis Bélanger soient, par la présente, autorisés à signer au nom de l'entreprise;

ADOPTÉE

20-383

7.5 - Ajout d'un meuble de rangement: bureau loisirs, culture et communication

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QU'UNE dépense de 1 800\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat d'un meuble de rangement pour les besoins du secteur loisirs, culture et communications.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

20-384

8.1 - Formation d'une équipe premiers répondants

ATTENDU QUE les premiers répondants sont les premiers intervenants sur les lieux d'un accident ou lorsqu'un individu est en détresse. Ils interviennent auprès des victimes dans certaines situations, définies selon les protocoles opérationnels préétablis, afin de prévenir la détérioration de leur état, jusqu'à la prise en charge par les services ambulanciers;

ATTENDU QUE leur présence est essentielle, car plus la victime est évaluée et stabilisée rapidement, meilleures sont les chances de s'en sortir sans conséquence grave. Ces quelques minutes gagnées peuvent faire toute la différence, et cette différence se communique aussi à la communauté où se développe un sentiment de sécurité et d'appartenance, entretenu par ces gestes de solidarité humaine;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: André Drouin

QUE la municipalité de Courcelles entame les procédures pour l'établissement d'un service de premiers répondants sur son territoire

ADOPTÉE

20-385

8.2 - Nomination de délégués à la sécurité publique

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter un changement à l'attribution des responsabilités (réf. résolution no 17-135);

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE le poste de délégué à la sécurité publique soit attribué à M. Patrick St-Pierre, M. Gino Giroux agira comme substitut.

ADOPTÉE

9 - TRANSPORT

20-386

9.1 - Engagement de crédits: voirie et autres

Il est proposé par: André Drouin

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QU'une dépense de 5 000\$ soit autorisée pour achat de diesel, de 1 500\$ pour concassé 0 3/4 et pierre net, de 1 600\$ pour 5 poteaux de 35 pieds pour le filet du terrain de balle, de 550\$ pour l'achat de 2 chariots de conciergerie et de 500\$ pour accessoires divers.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

20-387

10.1 - Renouvellement de contrat: opérateur eaux usées

ATTENDU QUE M. Yvan Mathieu nous a déposé une offre de service pour les 2 prochaines années pour le suivi des étangs d'épuration, station de pompage & maintenance;

ATTENDU QUE le contrat prévoit un suivi régulier 2 fois par semaine, les urgences, la rédaction et envoi de rapports aux instances concernées;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE la Municipalité renouvelle l'entente avec M. Yvan Mathieu au cout de 10 570\$ plus taxes annuellement, payable en 12 versements à chaque début de mois, le tout selon l'offre de services présentée en date du 5 octobre 2020. Ce contrat est valable pour 2020 et 2021. Le contrat devra spécifier que les remplacements sont à la charge du contractant que les frais de formations nécessaires qui s'appliquent.

QUE M. Dany Champagne, opérateur de voirie, reçoive la formation nécessaire pour une bonne marche des opérations en cas d'absence de M. Mathieu.

ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

20-388

12.1 - Vente du 210 rue du Moulin

ATTENDU QUE le bail avec Soudure R.J. inc expire le 31 décembre et que ceux-ci déposent une demande d'acquisition au minimum 60 jours avant l'expiration;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE la Municipalité accepte de vendre à Soudure R.J. inc, l'immeuble du 210 rue du Moulin, lot no 4 023 151. Le montant de la vente s'élève à 52 818,61\$ en date du 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

12.2 - Acquisition et installation d'une borne de recharge

information est donnée par Mme Karen Lessard, responsable des loisirs, de la culture et des communications, dossier à revoir

13 - LOISIRS & CULTURE

20-389

13.1 - Éclairage patinoire & terrain de balle

ATTENDU QUE nous avons reçu de DH Éclairage inc. une offre de service clés en main pour le remplacement de luminaires pour du type DEL à l'aréna et au terrain de balle;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE pour une première phase prévue en décembre 2020, la Municipalité autorise les travaux de remplacement de luminaires à la patinoire et aux locaux de l'aréna, travaux évalués à 5 260\$ net;

QUE pour une deuxième phase prévue en mai 2021, la Municipalité autorise les travaux de remplacement de luminaires au terrain de balle, travaux évalués à 4 283\$ net;

QUE DH Éclairage inc soit retenu pour l'exécution des travaux tels que décrit à la soumission no 1540 en date du 5 octobre 2020;

QUE DH Éclairage inc soit désigné agrégateur pour le projet Agrégation 2020-1 de la Municipalité qui sera déposé au programme Solutions efficaces d'Hydro Québec.

ADOPTÉE

13.2 - Cirage de plancher de la grande salle

Remis à l'an prochain

20-390

13.3 - Nomination d'un élu responsable des aînés

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter un ajout à l'attribution des responsabilités (réf. résolution no 17-135);

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Gino Giroux

QUE Mme Diane Rancourt soit nommée responsable des aînés, M. Renaud Gosselin agira à titre de substitut au besoin.

ADOPTÉE

20-391

13.4 - Dépôt d'un projet au programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE soit autorisé le dépôt du projet "Réaménagement et relocalisation du Parc pour aînés" au programme Nouveaux Horizons. Une demande 25 000\$ sera déposée sur un coût total de 45 000\$ incluant un jeu de palet, un jardin communautaire et la relocalisation du jeu de pétanque.

ADOPTÉE

20-392

13.5 - Demande de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre de l'avant des projets intégrateurs destinés aux aînés;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Diane Rancourt

QU'une demande de soutien soit soumise à Santé et services sociaux dans le cadre du programme de soutien MADA volet 1: soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés édition 2020-2021 pour l'élaboration d'une politique des aînés.

ADOPTÉE

20-393

13.6 - Désignation d'un représentant pour le programme MADA

Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Diane Rancourt
QUE Mme Karen Lessard, responsable des loisirs, de la culture et des communications, soit nommée responsable pour le suivi de la demande financière MADA ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes.

ADOPTÉE

20-394

13.7 - Mandat création d'une image de marque pour le développement du Moulin et de l'Atelier

ATTENDU QU'en 2021 la Municipalité désire lancer la saison touristique du Moulin Bernier et de l'Atelier Tardif;

ATTENDU QU'il y a lieu de développer une image de marque pour la publicité y afférent;

ATTENDU QUE nous avons reçu une offre de services de la firme La Boîte en date du 5 octobre 2020;

Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Patrick St-Pierre
QUE mandat soit donné à La Boîte pour le développement d'une identité de marque et la conception d'un site WEB, le tout tel que détaillé à l'offre de service no E-1385 pour un montant total de 7 800\$ plus taxes.

ADOPTÉE

20-395

13.8 - Dépôt d'une demande de financement au Programme incitatif à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti local de la MRC

Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Patrick St-Pierre
QU'une demande d'aide financière soit présentée à la MRC dans le cadre du Programme incitatif à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti local pour le développement de notre image de marque.

ADOPTÉE

14 - VARIA

20-396

14.1 - Entente de service à la carte à la SPA Beauce-Etchemin

ATTENDU QUE la SPA Beauce-Etchemin nous a soumis la tarification à la carte pour appel à leurs services;

Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Renaud Gosselin
QUE la municipalité de Courcelles adhère au service à la carte de la SPA Beauce-Etchemin pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2020.

ADOPTÉE

20-397

14.2 - Annulation de frais d'intérêts matricule no 6781 49 7890 et 6781 59 0066

CONSIDÉRANT QUE conséquemment à une information erronée, les propriétaires n'ont pas respecté les délais prévus pour les remises de taxes;

Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Diane Rancourt
QUE les frais d'intérêts facturés en 2020 au comptes matricules no 6781 49 7890 et 6781 59 0066 soit annulés.

ADOPTÉE

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: André Drouin
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 10h30.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.